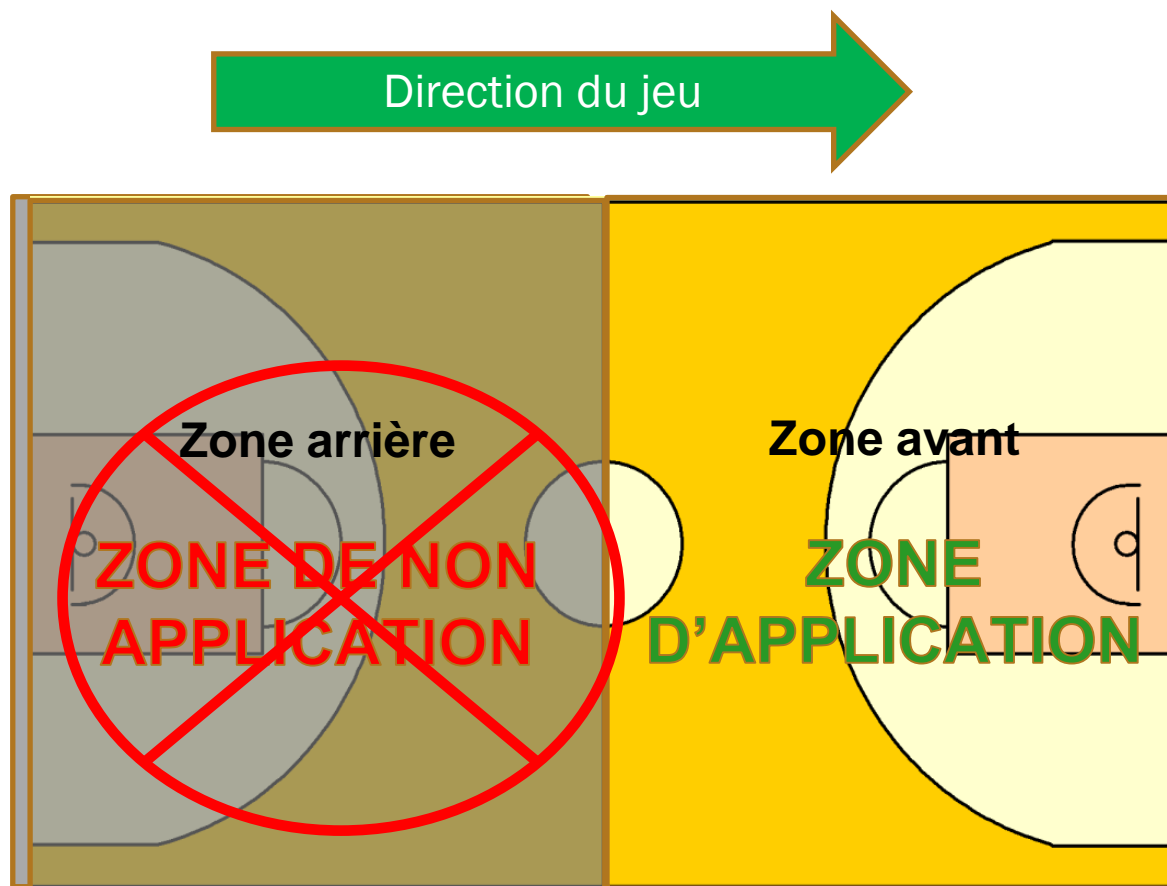




La règle des 24/14 secondes

La règle des 24/14 secondes

La règle des 24/14 secondes sera d'application dès le début de la saison 2013/2014.
Les modifications ne concernent que certaines situations dans la zone avant.



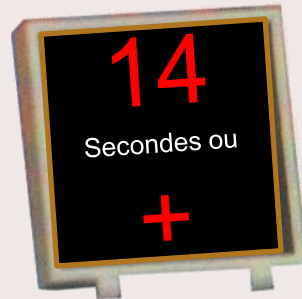
La règle des 24/14 secondes



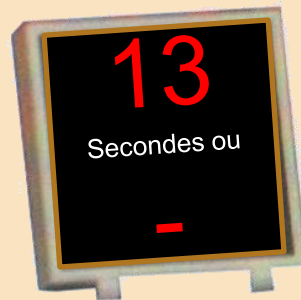
- Violation (pieds)
- Faute personnelle



Avec rentrée
latérale pour
l'équipe qui
contrôle le
ballon



S'il reste 14 ou plus
secondes, l'équipe
fera la rentrée
latérale avec le
temps restant de
possession



S'il reste 13 ou
moins secondes,
l'équipe fera la
rentrée latérale avec
14 secondes de
possession

